



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION
2022-06 DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 24 février à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 18 février 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Christian PRADAYROL - M. Jean-Paul FRONTY - M. Philippe VIDAU - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Francis COMBY - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Philippe NAUCHE - M. Valéry ELOPHE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Yves GARY - M. Henri SOULIER

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal CAVITTE

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE

C.C.I. du Lot : Président : Monsieur Jean HUGON

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE - M. Jean-Jacques DELPECH représentant Mme Frédérique MEUNIER

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Annick COUSIN

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Régis VILLEPONTOUX représentant M. Frédéric GINESTE

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Anabelle REYDY donne pouvoir à Monsieur Philippe NAUCHE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration de la Régie
Personnalisée suite aux renouvellements des CCI**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220224-2022-06-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

Conformément aux articles 5.1 et 5.2 des statuts de la Régie Personnalisée, le Comité syndical désigne 8 membres titulaires et 8 membres suppléants composant le conseil d'administration de la Régie Personnalisée. Les membres, tous issus du Syndicat Mixte sont répartis de la manière suivante :

- Trois représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, suppléés par deux représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et un représentant de la ville de Terrasson.
- Deux représentants du Conseil Départemental de la Corrèze, suppléés par deux représentants du Conseil Départemental de la Corrèze.
- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, suppléé par un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot.
- Un représentant du Conseil Départemental du Lot, suppléé par un représentant de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).
- Un représentant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, suppléé par un représentant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Vu le renouvellement général des chambres de commerce et d'industrie, en novembre 2021,

Vu l'installation du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac ;

Afin de compléter les postes vacants des représentants au conseil d'administration de la régie personnalisée, il convient de désigner :

- 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze titulaire suppléé par un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Désigne** le membre titulaire et le membre suppléant suivants, complétant ainsi le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée de l'Aéroport Brive-Souillac :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
CAYRE Françoise	HUGON Jean

- **Rappelle** la composition générale du Conseil d'Administration de la Régie :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
BOUNIE Julien	PRADAYROL Christian
GARY Yves	VIDAU Philippe
PATIER François	LAROUQUIE Roger
COMBY Francis	COSTE Pascal

Accusé de réception en préfecture
1919220224-2022-06-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

DELPECH Jean-Jacques	BOISSIERAS Pascale
CAYRE Françoise	HUGON Jean
GINESTE Frédéric	DAUBET Raphaël
NAUCHE Philippe	CAVITTE Pascal

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 19

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président



Julien BOUNIE